

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00474

Numéro SIREN : 422 889 469

Nom ou dénomination : GGL GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2021 sous le numéro de dépôt 2824

Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012019** et clos le **31122019** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
SIE de Montpellier II
156 Rue A Nobel
34966 MONTPELLIER CEDEX2

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire

SAS GGL GROUPE
111 Place Pierre Duhem
BP 84
Les centuries III
34935 MONTPELLIER CEDEX9651 327783 42288946900066
Insp. IFU N° dossier N° Siret**B ACTIVITE**Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Lotisseur Aménageur
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)1 **Résultat fiscal** Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % ou au taux de 31 % **7 239 978** Bénéfice imposable au taux de 28 % **500 000** Bénéfice imposable au taux de 15 % **0** Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) **0**

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 **Plus-values** Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % **0** Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % **0** Autres plus-values imposables au taux de 19 % **0** Plus-values à long terme imposables aux taux de 0 % **0** Plus-values exonérées art.238 quindecies **0**3 **Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches** (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐ Pôle de compétitivité ☐
Entreprises nouvelles art.44 septies ☐ Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐ Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) **0** Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % **0**
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐4 **Option pour le crédit d'impôt outre-mer** dans le secteur productif, art. 244 quater V ☐**D IMPUTATIONS** (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :**G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé

SAGE 1000

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable :

S

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

Cabinet MENON Frédéric

395 RUE MAURICE BEJART
34080 MONTPELLIER

0499614040

CERTIFIÉ
CONFORME
À L'ORIGINAL

Signature et qualité du déclarant

A MONTPELLIER

le 17042020

J GUIPPONI

PRESIDENT

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2020)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS GGL GROUPE**
et Date de clôture de l'exercice **31122019**

J **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2019, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPEdu 01012019Adresse 111 Place Pierre Duhem34935 MONTPELLIER CEDEX9au 31122019**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES** : v. notice ①

NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ			ADRESSE COMPLÈTE	
1	M JACQUES VIENNE	DIRECTEUR PROGRAMME	540 RUE DE LA METAIRIE DE SAYS	34070 MONTPELLIER
2	M TREVILLOT JN	CONTROLEUR DE GESTION	37 RUE F ARAGO	34130 MAUGUIO
3	M LEYGUE JEAN MARC	DG	RUE JEAN GIONO	34980 SAINT GELY DU FESC
4	M GUIRAUDON ALAIN	DG	RUE CH BEAUDELAIRE	34980 SAINT GELY DU FESC
5	M GUIPPONI JACQUES	PDG	22 RUE DE LA GOULE DE LAVAL	34790 GRABELS
6				
7				
8				
9				
10				

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	108 139			108 139	24 691			132 830
2	83 037			83 037	580			83 617
3	328 570			328 570	25 687			354 257
4	328 570			328 570	17 039			345 609
5	328 570			328 570	8 662			337 232
6								
7								
8								
9								
10								
**	1 176 886			1 176 886	76 659			1 253 545

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩	1 253 545	- de l'exercice ⑩	7 739 978
- de l'exercice précédent ⑪	1 178 062	- de l'exercice précédent ⑪	5 747 070
Nom et qualité du signataire		A MONTPELLIER, le 17/04/2020	
J GUIPPONI		Signature,	
PRESIDENT			

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 111 Place Pierre Duhem		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122019						
		N-1 31122018						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	210 861	AC	199 955	10 905	12 753
		Fonds commercial (1)	AH	13 640	AI		13 640	13 640
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	28 694	AK	28 694		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP	1 919 936	AC	315 692	1 604 244	1 436 303
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 265 484	AU	1 256 243	2 009 241	663 960
		Immobilisations en cours	AV		AW			337 000
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	11 499 041	CV	1 524 510	9 974 531	7 873 013
		Créances rattachées à des participations	BB	72 610 482	BC	2 234 642	70 375 840	52 747 674
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF	9 000	BG	9 000		
		Autres immobilisations financières *	BH	337 060	BI		337 060	322 624
TOTAL (II)		BJ	89 894 199	BK	5 568 737	84 325 462	63 406 967	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	20 859 701	BM		20 859 701	20 848 993
		En cours de production de biens	BN	1 238 251	BO		1 238 251	1 525 621
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	32 254 334	BS	1 537 541	30 716 793	48 076 110
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	5 309 458	BY	209 825	5 099 633	5 947 356
		Autres créances (3)	BZ	4 383 310	CA	81 477	4 301 833	6 509 762
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	8 083 190	CE	16 736	8 066 453	7 985 809
		Disponibilités	CF	38 620 605	CG		38 620 605	42 034 961
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	307 977	CI		307 977	301 416
TOTAL (III)		CJ	111 056 825	CK	1 845 579	109 211 246	133 230 026	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	200 951 023	1A	7 414 316	193 536 708	196 636 993
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	249 550
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise		SAS GGL GROUPE		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000 000)	DA	50 000 000	50 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 077 197	3 077 197	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000 000	5 000 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐ 154 800)	DG	89 402 141	82 961 468	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	13 537 350	6 440 673	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	161 016 688	147 479 338
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	943 196	2 590 905	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	15 690 669	26 672 592	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 155 079	17 345 043	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 296 001	1 888 537	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	435 074	660 578	
Compte régul.	EB				
TOTAL (IV)		EC	32 520 020	49 157 655	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	193 536 708	196 636 993	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	32 514 745	49 157 655	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	943 196	2 590 905		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommerciales		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	27 371 668	FB		FC	27 371 668	32 476 402
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	5 719 578	FH		FI	5 719 578	5 894 900
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	33 091 245	FK		FL	33 091 245	38 371 302
	Production stockée *					FM	(17 642 025)	(23 763 986)
	Production immobilisée *					FN	213 682	1 072 647
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	121 956	232 904
	Autres produits (1) (11)					FQ	9 104	162 837
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	15 793 963
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	692 953	1 879 118
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(10 708)	(784 301)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 489 191	6 716 132
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	482 307	508 547
	Salaires et traitements *					FY	1 561 148	1 336 986
	Charges sociales (10)					FZ	613 545	536 058
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	217 587	186 615
						GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	149 964	269 996
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	57 119	208 035
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 253 106	10 857 185
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	6 540 857	5 218 519
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	6 899	2 583
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	40	(7 831)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	11 484 577	2 620 075
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	918 059	986 854
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	86 002	10 182
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	12 488 638
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	2 484 987	83 935
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	646 154	556 110
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	3 131 141	640 045
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	9 357 496	2 977 066
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	15 905 212	8 206 000

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	66 162		99 710	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	66 162		99 710	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	13 016		518	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			10 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	13 016		10 518	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	53 146		89 192	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	2 421 009		1 854 519	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	28 355 661		19 795 108	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	14 818 312		13 354 435	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	13 537 350		6 440 673	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	60 228		67 795
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	36		36
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9				
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
PCEAC						66 162		
VNCEAC								
PENALITES ET AMENDES				13 016				
PENALITES DEPASS DELAI 4 ANS								
SOLDE TIERS								
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs		
SOLDE DIVERS TIERS								

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	450 700	KE		KF	5 425	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	1 669 714	KK		KL	250 222
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	1 554 549	KW		KX	1 098 842
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	392 887	LC		LD	37 473
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LH	337 000	LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	3 954 150	LO		LP	1 386 536	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	61 900 210	8V		8W	29 179 984		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	331 624	1U		1V	15 937		
TOTAL IV				LQ	62 231 834	LR		LS	29 195 920		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	66 636 684	ØH		ØJ	30 587 881		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	202 931	LW	253 195	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	1 919 936	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU	(337 000)	MM	88 623	MN	2 901 768	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	66 643	MT	363 716	MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	337 000	MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	155 266	NH	5 185 420	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations		IØ		ØX	6 970 669	ØY	84 109 524	ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 501	2F	346 060	2G		
TOTAL IV		I3		NJ	6 972 170	NK	84 455 584	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	7 330 367	ØL	89 894 199	ØM		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	424 308	PF	7 273	PG	202 931	PH	228 649	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM	233 411	PN	82 281	PO		PQ	315 692	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	906 239	QE	113 485	QF	88 623	QG	931 101	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	377 237	QM	14 549	QN	66 643	QO	325 142	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	1 516 887	QV	210 314	QW	155 266	QX	1 571 935	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	1 941 195	ØP	217 587	ØQ	358 197	ØR	1 800 585	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE					Néant ☐ *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
		9U	1 279 522	9V	2 484 987	9W	5 357	9X	3 759 152
		Ø6	9 000	Ø7		Ø8		Ø9	9 000
	Sur stocks et en cours	6N	1 532 879	6P	18 724	6R	14 062	6S	1 537 541
	Sur comptes clients	6T	207 728	6U	49 763	6V	47 666	6W	209 825
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	97 381	6Y	81 477	6Z	80 645	7A	98 213
	TOTAL III	7B	3 126 510	TY	2 634 951	TZ	147 730	UA	5 613 731
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	3 126 510	UB	2 634 951	UC	147 730	UD	5 613 731
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	149 964	UF	61 728				
		UG	2 484 987	UH	86 002				
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL	72 610 482	UM		UN	72 610 482			
	Prêts (1) (2)			UP	9 000	UR		US	9 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières			UT	337 060	UV		UW	337 060			
	Clients douteux ou litigieux			VA	249 550				249 550			
	Autres créances clients			UX	5 059 907		5 059 907					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	17 748		17 748					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 904 972		1 904 972					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 460 590		2 460 590					
	Charges constatées d'avance			VS	307 977		307 977					
	TOTAUX			VT	82 957 287	VU	9 751 194	VV	73 206 093			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE							
RENOIS	(1)				VF							
	(2)											
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	943 196		943 196						
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	5 275				5 275				
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	13 155 079		13 155 079						
Personnel et comptes rattachés			8C	89 246		89 246						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	161 715		161 715						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	592 937		592 937						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 405 006		1 405 006						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	47 098		47 098						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	15 685 394		15 685 394						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	435 074		435 074						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	32 520 020	VZ	32 514 745		5 275				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL	15 636
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122019		
I. REINTEGRATIONS								BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	13 537 350	
								WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE	8 622	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	8 622			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	24 874	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW	37 890
	Amendes et pénalités		WJ	13 016	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	2 437 899	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions d'offices	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR	7 794	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT* { Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.) SU Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW Déficit étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C) SX Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro M8							WQ	2 922 452	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
TOTAL I								WR	18 952 006	
II. DEDUCTIONS								WS		
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								WT		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WU	33 795	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)								WV		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WH		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WP		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WW		
	Régime des sociétés mères et des filiales * { Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A 576 932)							XB	10 961 699	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							I6		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *							WZ		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *							XA		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		ZY		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3		XD		
	Zone franche urbaine-TH (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF		XF		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS	8 306	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		XG	208 228	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB				
				Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC				
				Dt déd. exc. (art 39 decies D)		YD		Y2		
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
III. RESULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	7 739 978	XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RESULTAT FISCAL BENEFICE(ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	7 739 978	XO	0	

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2019

Libellé	Montant
Résultats 2019 des sociétés transparentes	211 888
Résultats 2018 en comptabilité des sociétés transparentes	129 107
DAP / RAP sur dépréciation de titres et comptes courants	2 479 630
Dons	28 150
Loyers de véhicules non déductibles	73 677
Totalisation	2 922 452

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2019

Libellé	Montant
Int sur CC non déductibles dans les sociétés transparentes	54 032
Amort sur oeuvres d'art	137 306
PROD.CRED.IMPOT DONS	16 890
Totalisation	208 228

**DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2020

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE		Néant ☐ *	
I SUIV DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	63 121	
III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
Cf. état 2058B-Détail des provisions pour dépréciation	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
ORGANIC	9M	24 874	9N 33 795
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	24 874	YO 33 795
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2020

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE										Néant ☐ *								
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB												
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	6 440 673		Dividendes	ZD	6 440 673											
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE												
					Report à nouveau	ZF												
						ZG												
TOTAL I			ØF	6 440 673	TOTAL II			ZH	6 440 673									
RENSEIGNEMENTS DIVERS																		
										Exercice N :		Exercice N-1 :						
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7					YQ												
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR												
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS												
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	1 324 196		2 569 502									
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				548 419	XQ	676 547		650 722									
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU			22 117									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	1 734 366		2 192 941									
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV												
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES					ST	1 754 083		1 280 849									
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	5 489 191		6 716 132									
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	171 668		148 034									
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS					9Z	310 639		360 513									
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	482 307		508 547									
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	4 555 003		5 760 353									
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	1 316 804		1 817 746									
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019) *					ØB	1 561 148											
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS												
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	1,32 %		1,47 %									
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP					- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0				ZR								
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA			Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL												
				Plus-values à 19% JM		Imputations JC												
	Groupe : résultat d'ensemble JD			Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO												
				Plus-values à 19% JP		Imputations JF												
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		1	N° SIRET de la société mère du groupe JJ		4	2	2	8	8	9	4	6	9	0	0	0	6

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS GGL GROUPE**

Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 Titres MONTAGNAC					
	2 Titres GGLA					
	3 Titres HORIZON					
	4					
	5					
	6 Cfétat 2059 A-Détail...	358 197		358 197		
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxables à 19% (1)
				⑩			
⑧		⑨		19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)					(Ventilation par taux)		

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SITE INTERNET	23/07/2012	1 755	1 755
EVOLUTION BASE	04/10/2012	5 730	5 730
SITE INTERNET 2	21/12/2012	4 096	4 096
EVOLO SITE WEB	21/12/2012	1 755	1 755
SOLDE SITE INTE	19/07/2013	9 500	9 500
WEB IMMO	24/09/2013	1 467	1 467
SITE INTERNET	04/11/2013	1 350	1 350
SITE INTERNET	04/11/2013	1 255	1 255
SITE INTERNET	31/12/2013	34 334	34 334
DVLPT BACK & FR	02/01/2014	6 570	6 570
1 ARMOIRE A RID	30/11/2003	389	389
PLACO PLAFONDS	30/01/2005	1 015	1 015
COMPRESSEUR	30/08/2005	2 449	2 449
CHAISE CANAPE V	29/06/2006	2 220	2 220
BUREAUX	29/12/2006	4 000	4 000
MOBIL HOMME LE	30/07/2007	4 000	4 000
ARMOIRES + CLOI	16/08/2007	18 000	18 000
PANNEAU CLOIS	15/10/2007	16 649	16 649
ARMOIRES+ CLOI	12/11/2007	3 150	3 150
AJOUT POSTESRE	25/02/2008	1 538	1 538
CLOISSONS ET AGE	02/03/2008	680	680
AGENCEMENT'S B	31/03/2008	8 548	8 548
CABLAGE ELECTR	28/03/2008	3 485	3 485
ISOLAT'SOL PEIN	22/08/2008	22 501	22 501
IMP LASER JET T	04/05/1995	486	486
1 COPIEUR TOSHI	12/11/2001	915	915
BUREAUX SECRET	20/12/2004	2 054	2 054
4 BUREAUX +RET	20/12/2004	1 892	1 892
BUREAU JML MIL	20/12/2004	7 453	7 453
BUREAU CLUB MI	20/12/2004	3 983	3 983
3 FAUTEUILS I T	23/03/2005	2 321	2 321
FAUTEUIL KOSM	12/10/2005	632	632

**2059A - Détail des immobilisations cédées
au 31/12/2019**

[illegible]

Désignation de l'entreprise :					SAS GGL GROUPE	Néant ☒
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
	N - 9					
	TOTAL 2					
	B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion,d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS GGL GROUPE**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3			
long terme subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑥		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme						
subies au						
cours des						
dix exercices						
antérieurs						
(montants						
restant à						
déduire à la						
clôture du						
dernier						
exercice)						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 31122019	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	17	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	33 091 245	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	33 091 245	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	9 104	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	213 682	
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	10 708	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	233 494	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	2 055 399	
Variation négative des stocks	OQ	17 642 025	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	3 489 665	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	57 119	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	23 244 208	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	10 080 531
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	10 080 531
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	33 091 245	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	38 696 888	
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 42288946900066

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem BP 84

CODE POSTAL 34935 VILLE MONTPELLIER CEDEX9

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 120 945

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 3

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination DOMINO

N° SIREN (si société établie en France) 538746256 % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 40 315

Adresse : N° 91 Voie RUE DU FAUBOURG SAINT HONO

Code postal 75008 Commune PARIS 8 Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination LENNA INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 538743188 % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 40 315

Adresse : N° 91 Voie rue du Faubourg St Honoré

Code postal 75008 Commune PARIS 8EME ARRONDISSEMENT Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination H. AZORAH

N° SIREN (si société établie en France) 538746983 % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 40 315

Adresse : N° 91 Voie RUE DU FAUBOURG SAINT HONO

Code postal 75008 Commune PARIS 8 Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **193 536 708 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **28 355 661 euros** et un total **charges** de **14 818 312 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **13 537 350 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Ils sont évalués suivant le prix de revient des lots non vendus .

Les opérations Soleyrol, Panafieu, Urban Park, et Valene ont un prix de revient supérieur au prix de vente HT : une provision pour dépréciation de stock de 1 537 k€ a donc été constituée.

- Matières Premières : il s'agit des Stocks de Terrains nus. Cette rubrique augmente avec les acquisitions de terrains, et diminue lors du transfert de l'affaire concernée dans les En Cours.
- En Cours : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, avant la mise en vente des lots. Cette rubrique augmente avec les travaux affectés à ces affaires, et diminue lors du transfert de l'affaire dans les Produits Finis au jour de la première vente.
- Produits Finis : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, à compter de la mise en vente du premier lot. C'est à partir de cette phase que l'on fait ressortir la marge brute au fur et à mesure des ventes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ODF

Depuis 2011 les obligations de faire sont comptabilisées dès l'acte d'acquisition du foncier.

Au cours des exercices antérieurs elles n'étaient comptabilisées qu'à partir du moment où une première vente avait été réalisée sur les opérations concernées.

Engagement retraite

la convention collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas constitué de provision ni contracté d'assurance porticière.

Le montant de l'engagement retraite s'élève au 31/12/2019 à 62 k€.

Titres de participation

Les titres et créances de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Consolidation

La SAS GGL Groupe est la société consolidante du groupe.

Autre point

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers de 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	450 700		5 425		202 931	253 195
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	450 700		5 425		202 931	253 195
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	1 669 714		250 222			1 919 936
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	1 554 549		1 098 842	(337 000)	88 623	2 901 768
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	392 887		37 473		66 643	363 716
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	337 000			337 000		
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 954 150		1 386 536		155 266	5 185 420	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	61 900 210		29 179 984		6 970 669	84 109 524
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	331 624		15 937		1 501	346 060
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	62 231 834		29 195 920		6 972 170	84 455 584
TOTAL		66 636 684		30 587 881		7 330 367	89 894 199

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	424 308	7 273	202 931	228 649
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	424 308	7 273	202 931	228 649
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	233 411	82 281		315 692
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	906 239	113 485	88 623	931 101
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	377 237	14 549	66 643	325 142
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 516 887	210 314	155 266	1 571 935
TOTAL		1 941 195	217 587	358 197	1 800 585

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 279 522 9 000	2 484 987	5 357	3 759 152 9 000
	Sur stocks et en-cours	1 532 879	18 724	14 062	1 537 541
	Sur comptes clients	207 728	49 763	47 666	209 825
	Autres	97 381	81 477	80 645	98 213
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 126 510	2 634 951	147 730	5 613 731
	TOTAL GENERAL	3 126 510	2 634 951	147 730	5 613 731
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		149 964 2 484 987	61 728 86 002		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

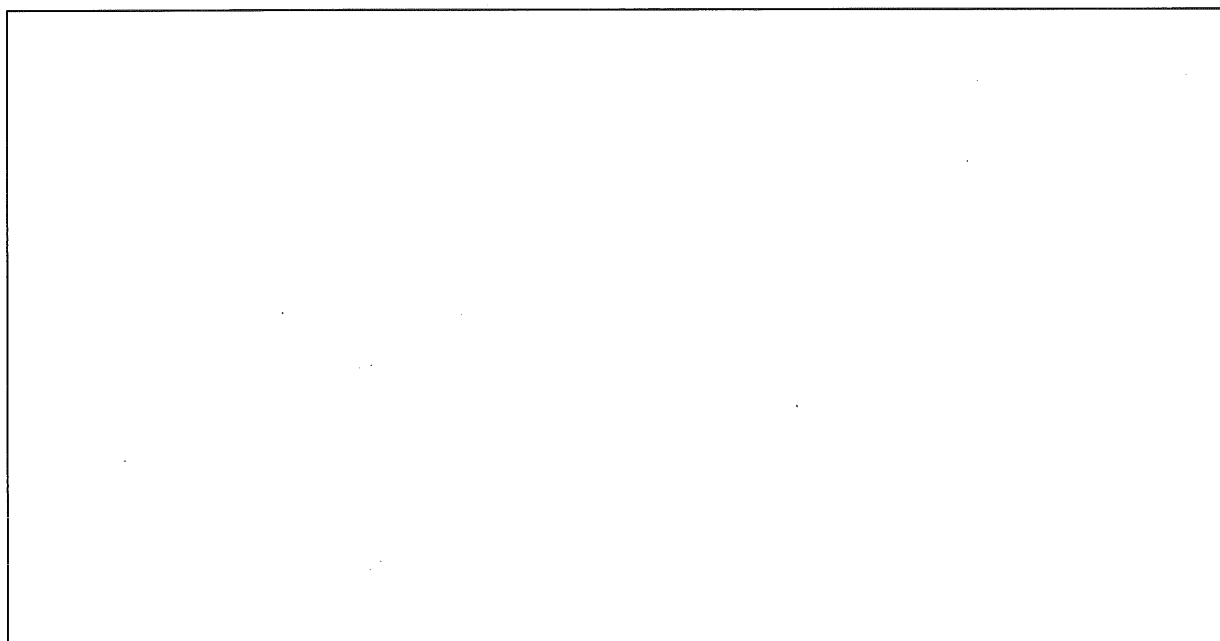
		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	72 610 482		72 610 482
	Prêts (1) (2)	9 000		9 000
	Autres immobilisations financières	337 060		337 060
	Clients douteux ou litigieux	249 550		249 550
	Autres créances clients	5 059 907	5 059 907	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	17 748	17 748	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 904 972	1 904 972	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 460 590	2 460 590	
	Charges constatées d'avances	307 977	307 977	
	TOTAL DES CREANCES	82 957 287	9 751 194	73 206 093
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	943 196	943 196		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	5 275		5 275	
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 155 079	13 155 079		
	Personnel et comptes rattachés	89 246	89 246		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	161 715	161 715		
	Impôts sur les bénéfices	592 937	592 937		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 405 006	1 405 006		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	47 098	47 098		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	15 685 394	15 685 394		
	Autres dettes	435 074	435 074		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	32 520 020	32 514 745	5 275	
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		15 636		

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	1 316 163	1 736 749	(420 586)	-24,22
Autres créances	64 848	108 035	(43 187)	-39,98
TOTAL	1 381 011	1 844 785	(463 774)	-25,14



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		11 946 801
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 761 439
<i>FFNP FRAIS GENERAUX</i>	<i>112 291</i>	
<i>FFNP SUR OPERATIONS</i>	<i>11 649 149</i>	
Dettes fiscales et sociales		185 362
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>44 542</i>	
<i>PRIMES DE BILAN</i>	<i>44 587</i>	
<i>ORG.SOC. CH./CONGES PAYES</i>	<i>18 579</i>	
<i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i>	<i>33 282</i>	
<i>CHARGES SOCIALES S/PRIMES</i>	<i>20 064</i>	
<i>ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR</i>	<i>1 089</i>	
<i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	<i>23 219</i>	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	120 948,00	413,4008	50 000 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	120 948,00	413,4008	50 000 000,00

--

GGL GROUPE
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 000 euros
Siège social : Les Centuries III - 111 Place Pierre DUHEM BP 84
34935 MONTPELLIER Cedex 9
422 889 469 RCS MONTPELLIER

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2020**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 13 537 350 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	13 537 350 euros
• Réserve spéciale acquisition œuvre d'arts (application 238 bis AB du CGI)	253 460 euros
• A titre de dividendes	3 000 000 euros
Soit 24.80 euros par action	
• Autres réserves	10 283 890 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 158 016 688,00 euros.

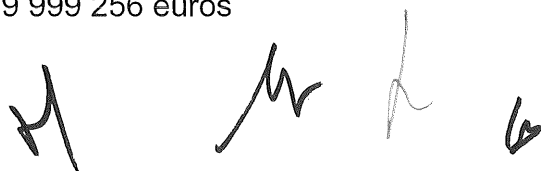
Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 **3 000 000,00 euros,**
soit 24,80 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 74.40 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 999 925.60 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 : **30 000 000,00 euros**
soit 248.04 par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 744 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 29 999 256 euros

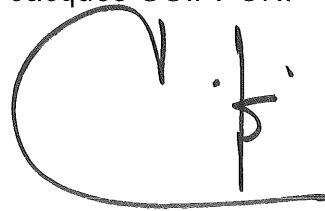


Exercice clos le 31 décembre 2018 :
NEANT

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 SEPTEMBRE 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jacques GUIPPONI

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large 'C' shape followed by a vertical line and a small 'p'.Two small, separate handwritten marks in black ink, one resembling a 'w' and the other a 'v'.

GGL GROUPE

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 000 euros

Siège social : Les Centuries III - 111 Place Pierre DUHEM BP 84
34935 MONTPELLIER Cedex 9
422 889 469 RCS MONTPELLIER

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

Nous vous rappelons la répartition du capital de notre société :

- La société civile LENNA INVEST détient 33.33 % du capital soit 40 315 actions
- La société civile DOMINO détient 33.33 % du capital soit 40 315 actions
- La société civile H. AZORAH détient 33.33 % du capital soit 40 315 actions
- M. Jean-Marc LEYGUE détient 1 action
- M. Jacques GUIPPONI détient 1 action
- M. Alain GUIRAUDON détient 1 action

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2019, l'activité de la Société a été la suivante :



La société GGL GROUPE a assuré pour le compte de sa filiale GGL AMENAGEMENT des prestations d'assistance en matière administrative et juridique, comptable, financière, contrôle de gestion, management, dans le cadre d'une convention d'assistance.

Elle a également poursuivi l'exploitation des programmes d'aménagement en cours de réalisation dont la gestion est assurée par GGL AMENAGEMENT au moyen d'un contrat cadre de prestations de services, les nouvelles opérations d'aménagement étant instruites et développées par GGL AMENAGEMENT locataire du fonds de commerce.

Les opérations d'aménagement dont le chiffre d'affaires a été significatif sur l'exercice ont été les suivantes :

- EL CRUSAT - TRANCHE 2 à Canohes
- TERRASSES VALSIERE (GAUDETTE) à Grabels
- CONSTELLATIONS à Juvignac
- ZAC FERRIERES Tranche 2 à Bellegarde
- LA DRAYE Tranche 2 à Jacou
- PARC DE CAUBEL à Montferrier sur Lez

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2019, date de clôture du dernier exercice, il est à noter :

Comme l'ensemble des entreprises, nous avons été frappés par la crise sanitaire liée au COVID-19 qui touche le pays. Cette crise a des répercussions économiques dans notre secteur d'activité.

Nous avons connu un arrêt d'activité sur deux mois.

Toutefois nous avons maintenu une activité de 30% à 70% suivant les services et nous avons eu recours au chômage partiel pour la proportion non travaillée pendant cette période.

Dès la fin du confinement tous les services ont repris à 100% en présentiel et/ou en télétravail.

Notre trésorerie disponible a permis de soutenir l'ensemble de nos filiales et de faire face à cette crise sans recourir au PGE, ni à des demandes de report d'échéances fiscales et sociales.

L'exercice sera très probablement marqué par une baisse de chiffre d'affaires.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.



Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Compte tenu des opérations en stock et du niveau des terrains viabilisés faisant l'objet d'un contrat de réservation au 31/12/2019, la société GGL GROUPE prévoit de réaliser un chiffre d'Affaires HT de 15 M€.

GGL GROUPE va continuer à fournir toutes prestations de services afférentes à la direction, à l'administration, à la gestion, au contrôle de gestion et au financement de ses filiales.

Société holding animatrice, GGL GROUPE va développer sa prise de participation dans des sociétés, va participer activement à la politique générale du groupe dans le but de développer le groupe sur le territoire national sur son activité historique de lotisseur-aménageur et promoteur mais également sur des nouvelles activités telles que les résidences hospitalières, résidences hôtelières, et le développement durable.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Sociétés	% de détent°	Capital détenu (montant)	Résultat Comptable au 31/12/2019	Capitaux propres au 31/12/2019
SNC Les résidences du soleil	50	15 000	- 4 617	25 383
SARL NB Aménagement	75	75 000	- 5 584	864 243
SNC Manguio Terrains	50	50 000	- 4 173	95 827
SNC SLT Aménagement	60	1 200	- 17 268	- 15 268
PRODEVAR	100	40 231	1 114 730	- 5 260
SARL Le Colombier	50	4 000	- 22 709	- 168 670
GGL AMENAGEMENT	60	600 000	3 798 463	24 833 775
SCI Le Bacchus	50	500		
SCI Le Parc	50	500	10 713	- 1 587 540
SAS HELENIS	75	3 000 000	752 346	22 007 396
SARL Parc des Vauts	67	5 122	-14 126	421 516
SNC Les Vignes	34	340	23 854	24 854
SNC Sainte Louise	80	8 000	605 072	179 855
SAS CITIM	100	100 000	- 18 527	- 620 195
LES SALINS SETOIS	99.99	999	- 658	- 9 316
SCI PALAZZO DEI FIORI	1	1	- 771	- 671
SCI CARRE AURORE	1	1	- 824	- 724
SCI VILLA CARLOTTA	1	1	- 44 550	- 44 450
SCI LA DRAYE	1	1	- 138 731	- 138 631

4

SCI PALMA GRANDE	1	1	- 6 671	- 6 571
SCI DOMAINE DE GUILHEM	1	1	3614	3 714
SCI EDEN FLOWER	1	1	- 827	- 727
SCI DOMAINE DES HELIADES	1	1	- 1 176	- 976
SCI PAVILLON DE FLORE	1	1	- 852	- 752
DOMAINE ISOLA BELLA	1	1	- 65 096	- 64 996
DOMAINE DES MUSES	1	1	- 1 660	- 1 560
MAS BACCARA	1	1	- 1060	- 960
METROPOLITAN RESIDENCE	1	1	842 959	- 843 053
CASTEL DES SOURCES	1	1	5 027	5 127
VILLAGE SOPHIA	1	1	- 1564	- 1464
ARTEMISIA	1	1	-49 060	- 48 960
ORIGIN LE BARCARES	1	1	31 380	31 480
VILLA D'ESTE	1	1	- 6 390	- 6290
DOMAINE DE BELLEVUE	1	1	- 11 168	- 11 068
SCI AUDACE	1	1	- 204 450	-204 350
SCI CAYLUS	1	1	- 108 953	- 108 853
SCI VILLA ETRUSQUE	1	1	153 526	153 626
SCI DIVA	1	1	283 629	283 729
SAS E-OWNER	49	4900	- 729 207	-1 804 328
SCI CHATEAU CEZANNE	1	1	- 1 357	-1 257
HELENIS HUB	1	10	- 218 778	- 66 260
SCCV ODE A LA MER B1	1	1	- 2 127	- 2027
SCCV ODE A LA MER B3	1	1	- 5 683	- 5 583
SCCV ODE A LA MER H1	1	1	- 4957	-4857
SNC PINVILLE DEMAIN	33	100 000	- 220 158	79 842
SCI RAMA	75	750	96 629	- 33 757
SAS ISTRES CONVERGENCE	40	20 000	- 71 372	- 58 407
SAS ADART	50	50 000	34 175	134 175
SEP LES TERRASSES DE PEYROLLES	50		57 366	57 366
SEP LE CLOS GAUTIER	50		- 22 141	- 22 141
PEPIGNIERES LILIAN BERILLON	50	375 000	231 404	2 218 385
EPONA GROUPE GGL	50	10 000	- 99 514	- 79 514
SCI MAJULI	50	5 000		
SCI NAMASTE	1	1	- 107 210	- 107 110
SCI DE LA CROIX LAVIT	1	1	- 3 101	- 3 001
SCI DE LA CAVE COOPERATIVE	1	1	- 10 606	- 10 506
SCI DE LA VOIE DOMITIENNE	1	1	- 976	- 876
SCI TERRE DE BRISSAC	1	1	- 31 626	-31 526
SCI DU SQUARE	1	1	- 21 623	-21 523

M

LE PLAZA	1	1	1 690	1 790
----------	---	---	-------	-------

Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, les participations suivantes :

AD ART SAS
CITIM rachat de la totalité des parts
EPONA GROUPE GGL
MAJULI
LES TERRASSES DE PEYROLLES
LE CLOS GAUTIER
LES PEPIGNIERES LILIAN BERILLON
EPONA GROUPE GGL
SCI MAJULI
SCI NAMASTE
SCI DE LA CROIX LAVIT
SCI DE LA CAVE COOPERATIVE
SCI DE LA VOIE DOMITIENNE
SCI TERRE DE BRISSAC
SCI DU SQUARE

Cession de participations

Au cours de l'exercice écoulé nous avons cédé 1 part sociale de PINVILLE DEMAIN

Sociétés contrôlées

Notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes :

Sociétés	Société détentrice	Forme	SIRET	% de contrôle
GGL GROUPE		SAS	42288946900066	100
1134 AVENUE DE L'EUROPE	HELENIS	SCI	53228896600015	50
659 VAL DE MONTFERRAND	HELENIS		818 963 522 00029	51
ADART	GGLG	SAS	84903556300014	50
ARENES	GGLA	SEP		50
ARTEMISIA	HELENIS - GGLG	SCI	79189851300019	100
AUDACE	HELENIS - GGLG	SCI	81465140200012	100
CANTEROUX	GGLA	SCCV	84219142100010	50
CARRE AURORE	HELENIS - GGLG	SCI	50256254900019	100
CAP CONCORDE	HELENIS - GGLG	SCI	82362221200012	55
CASTEL DES ANGES	HELENIS	SCI	53189100000014	85
CASTEL DES SOURCES	HELENIS - GGLG	SCI	79133011100018	100
CAYLUS	HELENIS - GGLG	SCI	81465080000018	100
CHÂTEAU CEZANNE	HELENIS - GGLG	SCI	50054531400014	100

21

CHEMIN DE LA ROQUE	HELENIS	SCCV	82300432000029	45
CLAIR SOLEIL	GGL A	SEP	85320653000018	50
CITIM	GGLG	SAS	79458220500017	100
DE LA CAVE COOPERATIVE	HELENSI - GGL G	SCI	84870244500018	100
DE LA CROIX LAVIT	HELENIS – GGL G	SCI	84860232200010	100
DE LA VOIE DOMITIENNE	HELENIS – GGL G	SCI	84858967700014	100
DOMAINE DE BELLEVUE	HELENIS - GGLG	SCI	79476129600019	100
DIVA	HELENIS-GGLG	SCI	81838028900012	100
DOMAINE DE CAUDALIE	HELENIS	SARL	52990330400028	50
DOMAINE DE GELLONE	HELENIS	SCI	80412949200018	60
DOMAINE DE LA FEUILLADE	HELENIS	SCI	53918630400017	75
DOMAINE DES GUILHEM	HELENIS - GGLG	SCI	53051977600013	100
DOMAINE DES HELIADES	HELENIS - GGLG	SCI	53296876500018	100
DOMAINE DES MUSES	HELENIS - GGLG	SCI	78899665000016	100
DU SQUARE	HELENIS – GGLG	SCI	84870321100013	100
EDEN FLOWER	HELENIS - GGLG	SCI	53492623300014	100
EGERIA	HELENIS	SARL	81049592900012	51
ENTREE EST DE SETE	GGL A	SEP	85233854000010	50
E-OWNER	GGLG	SAS	82193873500015	49
EPONA GROUPE GGL	GGLG	SAS	84952825200018	50
EUREKA	HELENIS	SARL	82441601000018	50
GGL AMENAGEMENT	GGLG	SAS	75277242600017	80
GRAY D'AMBRE	HELENIS	SCI	81244108700010	67
HELENIS	GGLG	SAS	49109538600018	75
HELENIS HUB	HELENIS-GGLG	SNC	83134188800012	100
HELENIS PATRIMOINE	HELENIS	SARL	53110536900015	50
HORIZON TERRE ET PIERRE	PRODEVAR	SARL	37794944100028	100
HORIZONS	GGLA	SNC	48118448900013	85
IDEOM	HELENIS	SAS	79184691800013	50
IDEOM PACA	HELENIS +IDEOM	SAS	814 849 83200013	47.50
ISOLA BELLA	HELENIS - GGLG	SCI	53283619400011	100
ISTRES CONVERGENCE	GGLG	SAS	84018304000012	40
LA DRAYE	HELENIS - GGLG	SCI	52275542000018	100
LA PLAINE DES ARESQUIERS	GGLA+GGLG	SEP	82265811800010	50
L'APOGEE	HELENIS	SCI	82367746300015	75
LA SAGNE AMENAGEMENT	GGLA	SAS	85289753700019	40
LE BACCHUS	GGLG	SCI	48126412500016	50
L'ENVOLEE	HELENIS	SCI	82814938500019	52
LE COLOMBIER	GGLG	SARL	47801998700013	50
LE BOIS VOLANT	HELENIS-OPALIA INVEST.	SCI	82347581900012	75
LE CLOS GAUTIER	EPONA GP GGL – GGLG	SEP	84818288700010	50
LE HAUT DES SALINERS	GGLA	SEP		50
LE PARC	GGLG	SCI	48229626600018	50
LE PLAZZA	HELENIS - GGLG	SCI	449120535700016	100
LE PRADO	HELENIS-GGLA	SAS	53378382500011	96
LES BOIS DU RENARD	GGLA	SAS	53935642800018	70
LES CRESSSES AMENAGEMENT	GGL A	SNC	8514681400013	75
LES HAUTS DE LA COSTE	GGLA	SEP	87813860100017	50

8

LES LIGNIERES	GGL A	SEP	87798437700011	50
LES RESIDENCES DU SOLEIL	GGLG	SNC	43905329900020	50
LES SALINS SETOIS	GGLG	SCI	81745855700011	100
LES TERRASSES DE PEYROLLES	EPONA GP GGL – GGL G	SEP	84818301800011	50
LES VIGNES	GGLG	SNC	49082600300016	34
LES ALBERES	GGLA	SNC	823 63027200016	50
LE CLOS DES ARCADES	GGLA	SAS	83373245600011	50
MAJULI	GGLG	SCI	851 094 67200017	50
MAS BACCARA	HELENIS - GGLG	SCI	75321798300018	100
MAS CANTEROUX	GGLA	SNC	79754961500012	50
MAUBEC	PRODEVAR	SCI	35377512500027	100
MAUGUIO TERRAINS	GGLG	SNC	44193800800022	50
METROPOLITAN RESIDENCE	HELENIS - GGLG	SCI	79112038900014	100
MIRABEAU	HELENIS	SARL	82755906300017	50
MONTAGNAC AMENAGEMENT	GGLA	SAS	48159924900028	25
MILADY	HELENIS	SCI	80879597500016	50
MONTADY AMENAGEMENT	GGLA	SARL	50003095200039	33.33
MONTPELLIER DENIZOT	HELENIS	SCCV	841 526 262 00016	50
MONTPELLIER GRISETTE	HELENIS	SCI	824123616000106	49
NAMASTE	HELENIS – GGLG	SCI	84870416900012	100
NB AMENAGEMENT	GGLG	SARL	42947960300020	75
ODE A LA MER B1	HELENIS-GGLG	SCCV	82380082600013	100
ODE A LA MER B2	HELENIS-GGLG	SCCV	82389514900016	100
ODE A LA MER H1	HELENIS-GGLG	SCCV	82379961400024	100
ORIGIN BARCARES	HELENIS - GGLG	SCI	79445636800016	100
PALAZZO DEI FIORI	HELENIS - GGLG	SCI	50805215600017	100
PALMA GRANDE	HELENIS - GGLG	SCI	52760602400018	100
PARC DES VAUTES	GGLG	SARL	41940023900036	67
PAVILLON LE FLORE	HELENIS - GGLG	SCI	53807792600011	100
PEPINIERES LILIAN BERILLON	GGL G	SAS	44332734100014	50
PEYRSTORTES AMENAGEMENT	GGLA	SAS	79356044200014	50
PETIT PARADIS	GGLA	SNC	82401174600016	66
PIERRE BLANCHE	GGLA	SAS	79815039700015	50
PINVILLE DEMAIN	GGLG	SAS	82356643500017	33
POU DE LOS COLOBRES	GGLA	SAS	80194296200011	50
PRODEVAR	GGLG	SARL	34980396500053	100
RAMA	GGLG	SCI	82147627200017	100
RLT	GGLA	SAS	48138992200024	50
SAINT ESTEVE AMENAGEMENT	GGLA	SNC	75292862200014	50
SAINTE LOUISE	GGLG	SNC	49451092800018	80
SAKURA GARDEN	HELENIS	SCI	80788173500011	85
SECLEM	HELENIS + GGLG	SAS	841 470 149 00011	44
SEREN CITY MONTPELLIER	HELENIS - GGLG	SCCV	82825134800011	23.7
SLT AMENAGEMENT	GGLG	SNC	45324516900025	60
TERRE DE BRISSAC	HELENIS – GGLG	SCI	84462024500010	100
VILLA CARLOTTA	HELENIS - GGLG	SCI	51382802000018	100
ZAC GOLFIQUE	GGLA	SAS	82179740400018	40
VILLA D'ESTE	HELENIS - GGLG	SCI	79743893400011	100

M

VILLA ETRUSQUE	HELENIS - GGLG	SCI	81096642400014	100
VILLAGE SOPHIA	HELENIS - GGLG	SCI	79159194400024	100

Succursales

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L.232-1 II du code de commerce, nous vous précisons que la Société exerce son activité, outre dans son établissement principal, dans les succursales suivantes : Nîmes, Villeneuve Les Béziers et Perpignan.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant dans les tableaux suivants :

- le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2019 et la ventilation de ce montant par tranche de retard ,
- le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard.

GGL Groupe - 31/12/2019

Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	>= 91 j	Total		0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	>= 91 j	Total
(A) Tranches de retard de paiement												
Nb Factures concernées	32	15	16	10	180	253	2	5	5	10	436	458
Mnt total TTC des factures concernées	-49 605	76 509	94 514	27 356	534 019	682 792	12 730	375 231	1 111 738	10 642	700 302	2 210 642
% du mnt total des achats TTC de l'exercice	-0,4%	0,6%	0,8%	0,2%	4,5%	5,8%						
% du CA TTC de l'exercice							0,0%	1,0%	2,9%	0,0%	1,8%	5,8%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code du commerce)												
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retard de paiement	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel

Source : Comptabilité Sage 1000

0 jour : échéance au 31/12/N, règlement pas enregistré, retard = 0

GGT Groupe - 31/12/2019

Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice							Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
0 jour		1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	>= 91 j	Total	0 jour		1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	>= 91 j	Total
(A) Tranches de retard de paiement													
Nb Factures concernées	0	409	78	26	99	612	0	119	99	23	92	333	
Mnt total TTC des factures concernées	0	1 490 040	529 976	181 996	1 194 092	3 396 104	0	6 393 283	1 881 003	213 167	2 342 573	10 830 026	
% du mnt total des achats TTC de l'exercice	0,0%	12,6%	4,5%	1,5%	10,1%	28,6%							
% du CA TTC de l'exercice							0,0%	16,8%	4,9%	0,6%	6,1%	28,4%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre de factures exclues													
Montant total des factures exclues													
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code du commerce)													
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retard de paiement	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel		contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel		

Source : Comptabilité Sage 1000

0 jour : échéance au 31/12/N, règlement pas enregistré, retard = 0

Source : Comptabilité Sage 1000

0 jour : échéance au 31/12/N, règlement pas enregistré, retard = 0

PRETS A MOINS DE TROIS ANS CONSENTIS PAR LA SOCIETE A TITRE ACCESSOIRE

Conformément aux dispositions de l'article L511-6 3 bis du Code monétaire et financier, notre Société n'a pas consenti de prêts à moins de trois ans à titre accessoire à son activité principale à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

COMPTES CONSOLIDÉS

Nous vous présentons ci-après le rapport sur la gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé et vous demandons, conformément aux dispositions statutaires, de bien vouloir approuver les comptes consolidés.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 33 091 245 euros contre 38 371 302 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -13,76%.



Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à -17 297 283 euros contre -22 295 598 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 22,41%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 682 245 euros contre 1 094 817 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -37,68%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 5 489 191 euros contre 6 716 132 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -18,26%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 482 307 euros contre 508 547 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,15%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 561 148 euros contre 1 336 986 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 16,76%.

Le montant des charges sociales s'élève à 613 545 euros contre 536 058 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,45%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 17 personnes:

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 367 550 euros contre 456 611 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -19,50%.

Le montant des autres charges s'élève à 57 119 euros contre 208 035 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 9 253 106 euros contre 10 857 185 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -14,77%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 6 540 857 euros contre 5 218 519 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 25,33%.

Le montant du bénéfice attribué s'élève à 6 899 euros contre 2 583 euros pour l'exercice précédent.

Le montant de la perte supportée s'élève à 40 euros contre -7 831 euros pour l'exercice précédent

Compte tenu d'un résultat financier de 9 357 496 euros (2 977 066 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 15 905 212 euros contre 8 206 000 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 53 146 euros contre 89 192 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 2 421 009 euros contre 1 854 519 euros pour l'exercice précédent,



le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 13 537 350 euros contre un bénéfice de 6 440 673 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 110,18%.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 193 536 708 euros contre 196 636 993 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,57%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 13 537 350 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	13 537 350 euros
• Réserve spéciale acquisition œuvre d'arts (application 238 bis AB du CGI)	253 460 euros
• A titre de dividendes	3 000 000 euros
Soit 24.80 euros par action	
• Autres réserves	10 283 890 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 158 016 688,00 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 3 000 000,00 euros,
soit 24,80 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 74.40 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 999 925.60 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 30 000 000,00 euros
soit 248.04 par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 744 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 29 999 256 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
NEANT

4

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

Rémunération des Directeurs Généraux

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération des Directeurs Généraux.

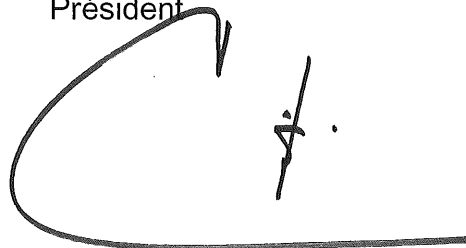
En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à MONTPELLIER

Le 15/09/2020

Jacques GUIPPONI
Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a vertical stroke with a dot.

Thierry CARLES
Parc 2000
753 Rue Marius Petipa
34080 MONTPELLIER

SAS FB AUDIT
415 Avenue de l'Argensol
84100 ORANGE

GGL GROUPE

Société par actions simplifiée

Les Centuries III
111 Place Pierre Duhem BP 84
34935 MONTPELLIER CEDEX 9

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2019

TC

Thierry CARLES
Parc 2000
753 Rue Marius Petipa
34080 MONTPELLIER

SAS FB AUDIT
415 Avenue de l'Argensol
84100 ORANGE

SAS GGL GROUPE
Les Centuries III
111 Place Pierre Duhem BP 84
34935 MONTPELLIER CEDEX 9

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2019

A l'assemblée générale de la société GGL GROUPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GGL GROUPE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 15 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'annexe mentionne dans la note « Stocks » la méthodologie d'évaluation des stocks de terrains, travaux en cours, produits finis et des provisions constituées sur ces stocks.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans la note de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sélection l'application de ces méthodes.

Sur la base de nos diligences, nous avons conclu au caractère approprié de l'évaluation des stocks et des provisions.

- L'annexe mentionne dans la note « Titres de participation » que les titres et créances de participation, dont le montant brut figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 84.109.523 €, sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité, notamment à revoir le montant des capitaux propres des filiales au 31 décembre 2019 et l'actualisation des perspectives de développement et de rentabilité des activités concernées établie sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base de nos diligences, nous avons conclu au caractère approprié de la valeur des titres et créances de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONTPELLIER et ORANGE, le 15 septembre 2020
Les commissaires aux comptes

Thierry CARLES

Thierry CARLES
Commissaire aux Comptes
753 Rue Marius PETIPA
34080 MONTPELLIER
Tél. 06 09 06 21 58
SIRET 417 527 496 00042

SAS FB AUDIT

Représentée par Julien REDON

Julien Redon

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 111 Place Pierre Duham		34935 MONTPELLIER CEDEX9							
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐ *							
Numéro SIRET * 4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6									
		Exercice N, clos le, 31122019							
		N-1 31122018							
		Brut 1							
		Amortissements, provisions 2							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	210 861	AC	199 955	10 905	12 753	
		Fonds commercial (1)	AH	13 640	AI		13 640	13 640	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	28 694	AK	28 694			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC				
		Constructions	AP	1 919 936	AC	315 692	1 604 244	1 436 303	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 265 484	AU	1 256 243	2 009 241	663 960	
		Immobilisations en cours	AV		AW			337 000	
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU	11 499 041	CV	1 524 510	9 974 531	7 873 013
			Créances rattachées à des participations	BB	72 610 482	BC	2 234 642	70 375 840	52 747 674
			Autres titres immobilisés	BD		BE			
			Prêts	BF	9 000	BG	9 000		
			Autres immobilisations financières *	BH	337 060	BI		337 060	322 624
TOTAL (II)		BJ	89 894 199	BK	5 568 737	84 325 462	63 406 967		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	20 859 701	BM		20 859 701	20 848 993	
		En cours de production de biens	BN	1 238 251	BO		1 238 251	1 525 621	
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	32 254 334	BS	1 537 541	30 716 793	48 076 110	
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	5 309 458	BY	209 825	5 099 633	5 947 356	
		Autres créances (3)	BZ	4 383 310	CA	81 477	4 301 833	6 509 762	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	8 083 190	CE	16 736	8 066 453	7 985 809	
		Disponibilités	CF	38 620 605	CG		38 620 605	42 034 961	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	307 977	CI		307 977	301 416	
TOTAL (III)		CJ	111 056 825	CK	1 845 579	109 211 246	133 230 026		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	200 951 023	IA	7 414 316	193 536 708	196 636 993		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	249 550
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :			Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000 000)	DA	50 000 000	50 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 077 197	3 077 197
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000 000	5 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐ 154 800)	DG	89 402 141	82 961 468
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	13 537 350	6 440 673
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	161 016 688
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	943 196	2 590 905
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	15 690 669	26 672 592
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 155 079	17 345 043
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 296 001	1 888 537
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	435 074	660 578
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	32 520 020	49 157 655
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	193 536 708	196 636 993
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	32 514 745	49 157 655
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	943 196	2 590 905	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



(3)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE							Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	27 371 668	FB		FC	27 371 668	32 476 402	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	5 719 578	FH		FI	5 719 578	5 894 900	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	33 091 245	FK		FL	33 091 245	38 371 302	
	Production stockée *					FM	(17 642 025)	(23 763 986)	
	Production immobilisée *					FN	213 682	1 072 647	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	121 956	232 904	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9 104	162 837	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	15 793 963	16 075 704
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	692 953	1 879 118	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(10 708)	(784 301)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 489 191	6 716 132	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	482 307	508 547	
	Salaires et traitements *					FY	1 561 148	1 336 986	
	Charges sociales (10)					FZ	613 545	536 058	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	217 587	186 615
							GB		
							GC	149 964	269 996
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	57 119	208 035
	Autres charges (12)						GF	9 253 106	10 857 185
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	6 540 857	5 218 519	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GH	6 899	2 583	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GI	40	(7 831)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GJ	11 484 577	2 620 075	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	918 059	986 854	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	86 002	10 182	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN			
	Différences positives de change					GO			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	12 488 638	3 617 111	
	Total des produits financiers (V)								
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	2 484 987	83 935	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	646 154	556 110	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	3 131 141	640 045	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	9 357 496	2 977 066	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	15 905 212	8 206 000	

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	66 162	99 710
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	66 162	99 710
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	13 016	518
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		10 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	13 016	10 518
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	53 146	89 192
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 421 009	1 854 519
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	28 355 661	19 795 108
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 818 312	13 354 435
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	13 537 350	6 440 673



ANNEXE



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **193 536 708** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **28 355 661** euros et un total **charges** de **14 818 312** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **13 537 350** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Ils sont évalués suivant le prix de revient des lots non vendus .

Les opérations Soleyrol, Panafieu, Urban Park, et Valene ont un prix de revient supérieur au prix de vente HT : une provision pour dépréciation de stock de 1 537 k€ a donc été constituée.

- Matières Premières : il s'agit des Stocks de Terrains nus. Cette rubrique augmente avec les acquisitions de terrains, et diminue lors du transfert de l'affaire concernée dans les En Cours.
- En Cours : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, avant la mise en vente des lots. Cette rubrique augmente avec les travaux affectés à ces affaires, et diminue lors du transfert de l'affaire dans les Produits Finis au jour de la première vente.
- Produits Finis : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, à compter de la mise en vente du premier lot. C'est à partir de cette phase que l'on fait ressortir la marge brute au fur et à mesure des ventes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ODF

Depuis 2011 les obligations de faire sont comptabilisées dès l'acte d'acquisition du foncier.

Au cours des exercices antérieurs elles n'étaient comptabilisés qu'à partir du moment où une première vente avait été réalisée sur les opérations concernées.

Engagement retraite

la convention collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas constitué de provision ni contracté d'assurance porticière.

Le montant de l'engagement retraite s'élève au 31/12/2019 à 62 k€ .

Titres de participation

Les titres et créances de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Consolidation

La SAS GGL Groupe est la société consolidante du groupe.

Autre point

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers de 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	450 700		5 425		202 931	253 195
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	450 700		5 425		202 931	253 195
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	1 669 714		250 222			1 919 936
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	1 554 549		1 098 842	(337 000)	88 623	2 901 768
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	392 887		37 473		66 643	363 716
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	337 000			337 000		
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 954 150		1 386 536		155 266	5 185 420
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	61 900 210		29 179 984		6 970 669	84 109 524
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	331 624		15 937		1 501	346 060
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	62 231 834		29 195 920		6 972 170	84 455 584
TOTAL		66 636 684		30 587 881		7 330 367	89 894 199



ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	424 308	7 273	202 931	228 649
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	424 308	7 273	202 931	228 649
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	233 411	82 281		315 692
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	906 239	113 485	88 623	931 101
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	377 237	14 549	66 643	325 142
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 516 887	210 314	155 266	1 571 935
TOTAL		1 941 195	217 587	358 197	1 800 585

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 279 522 9 000	2 484 987	5 357	3 759 152 9 000
	Sur stocks et en-cours	1 532 879	18 724	14 062	1 537 541
	Sur comptes clients	207 728	49 763	47 666	209 825
	Autres	97 381	81 477	80 645	98 213
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 126 510	2 634 951	147 730	5 613 731
TOTAL GENERAL		3 126 510	2 634 951	147 730	5 613 731
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			149 964 2 484 987	61 728 86 002	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	72 610 482		72 610 482
	Prêts (1) (2)	9 000		9 000
	Autres immobilisations financières	337 060		337 060
	Clients douteux ou litigieux	249 550		249 550
	Autres créances clients	5 059 907	5 059 907	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	17 748	17 748	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 904 972	1 904 972	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 460 590	2 460 590	
	Charges constatées d'avances	307 977	307 977	
	TOTAL DES CREANCES	82 957 287	9 751 194	73 206 093
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	943 196	943 196		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	5 275		5 275	
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 155 079	13 155 079		
	Personnel et comptes rattachés	89 246	89 246		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	161 715	161 715		
	Impôts sur les bénéfices	592 937	592 937		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 405 006	1 405 006		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	47 098	47 098		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	15 685 394	15 685 394		
	Autres dettes	435 074	435 074		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	32 520 020	32 514 745	5 275	
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	15 636			



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	1 316 163	1 736 749	(420 586)	-24,22
Autres créances	64 848	108 035	(43 187)	-39,98
TOTAL	1 381 011	1 844 785	(463 774)	-25,14



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		11 946 801
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 761 439
<i>FFNP FRAIS GENERAUX</i>	<i>112 291</i>	
<i>FFNP SUR OPERATIONS</i>	<i>11 649 149</i>	
Dettes fiscales et sociales		185 362
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>44 542</i>	
<i>PRIMES DE BILAN</i>	<i>44 587</i>	
<i>ORG.SOC. CH./CONGES PAYES</i>	<i>18 579</i>	
<i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i>	<i>33 282</i>	
<i>CHARGES SOCIALES S/PRIMES</i>	<i>20 064</i>	
<i>ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR</i>	<i>1 089</i>	
<i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	<i>23 219</i>	



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	120 948,00	413,4008	50 000 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	120 948,00	413,4008	50 000 000,00



ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements IFC (non provisionnés)	61 692	
	61 692	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	61 692	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Sur certaines opérations, GGL GROUPE se porte caution solidaire de GGL AMENAGEMENT.



ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Engagements donnés :

Les garanties financières d'achèvement sont délivrées par les établissements financiers, opération par opération, au profit des clients dans le cadre de leur acquisition. En contrepartie, GGLG accorde aux établissements financiers une promesse d'affectation hypothécaire et un engagement de non cession de parts.

